ART. 33 N° 188

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1408)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 188

présenté par

Mme Valentin, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Bony, M. Sermier, M. Straumann, M. Brun, Mme Dalloz, M. Le Fur, Mme Louwagie et Mme Corneloup

ARTICLE 33

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.